

Capacité commerciale de la personne en curatelle

Civ. 1^{re}, avis, 6 déc. 2018, P+B+I, n° 18-70.011

Garde à vue des Majeurs protégés et obligation d'information du curateur ou du tuteur

Réponse du Ministère de la justice, JO Sénat du 14/11/2019

Contrôle des comptes de gestion

Réponse du ministère de la Justice, JO Assemblée Nationale du 31/12/2019

L'ordonnance n° 2020-232 du 11/03/2020 : Harmonisation des codes (civil, santé publique, action sociale) concernant les personnes sous mesure de protection

Ordonnance n° 2020-232 du 11 mars 2020

Rupture du lien familial décidé par le Juge

Cass. Civ. 1, 24 juin 2020, n° 19-15781

Mesure de protection et causes d'annulation des actes passés dans les deux années précédentes

Cour de cassation, civile, Chambre civile 1, 8 juillet 2020, 19 ...

Assignation donnée à un majeur en curatelle doit l'être aussi à son curateur sous peine de nullité

Arrêt n° 945 du 17 décembre 2020 (18-24.228)

Obligation d'informer le tuteur ou curateur d'un majeur protégé en cas de perquisition en enquête préliminaire au domicile.

Décision n° 2020-873 QPC du 15 janvier 2021 - Conseil ...

Obligation d'informer le tuteur ou curateur d'un majeur protégé pour qu'il puisse l'assister devant le juge d'application des peines.

Décision n° 2020-884 QPC du 12 février 2021 - Conseil ...

Un fauteuil roulant n'est pas un véhicule à moteur, en cas d'accident, la personne en fauteuil doit être considérée comme un piéton.

Arrêt n°382 du 6 mai 2021 (20-14.551) - Cour de cassation ...

Nullité des conventions d'honoraires de résultat non autorisées par le juge en tutelle

Arrêt n°388 du 6 mai 2021 (19-22.141) - Cour de cassation ...
